BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:46 Page1

Bulletin Municipal - N°79 - Mars 2015

ZOOM sur les services techniques

Parcs et jardins, logistique :

les services techniques municipaux se mobilisent

Pages 4-5

Atelier massage pour bébés

Le centre socioculturel propose aux parents un atelier «massage bébés»

Avesnes-sur-Helpe

Site : http://avesnes-sur-helpe.fr

Mail : info@avesnes-sur-helpe.fr

Madame le Sous-Préfet est arrivée le 19 janvier à Avesnes-sur-Helpe

Page 8

Les 10-11-12 avril 2015

La Foire aux Mouches fête ses 40 ans!

Page 11

Avesnes-sur-Helpe.fr

Connaissez-vous le site internet de la commune ?

Pages 6-7

Au Tribunal d'Avesnes

Un nouveau Président au TGI

Matthieu DUCLOS succède à Claude CZECH

Page 8

Les 22 et 29 mars 2015

Elections DEPARTEMENTALES

Page 9

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:46 Page2

Arrivée de la 4G

Installation de Virginie KLES

Installation de Matthieu DUCLOS

Signature de la convention

Relance du Handball

Inauguration Foire 2014

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:46 Page3

Editorial

En ce début d'année 2015, nous avons le plaisir de vous présenter **la nouvelle version de notre bulletin municipal** ; elle se veut plus dynamique et plus attrayante que l'ancienne édition, et nous espérons que vous apprécierez ce petit « rajeunissement ».

Les outils de communication se doivent de suivre l'évolution rapide de la société. Vous trouverez dans ce journal un rappel illustré sur les principales informations que vous pouvez consulter sur notre site Internet opérationnel depuis quelques années. Très prochainement le site sera lui aussi « remodelé » afin de l'adapter aux nouvelles technologies. Pour que son format le rende accessible à partir d'un téléphone portable ou d'une tablette, la conception de notre site sera totalement revue.

Précisons qu'en matière de couverture numérique, **la ville d'Avesnes-sur-Helpe bénéficie de la 4G** ; le passage de la 3G à la 4G a été officialisé au Grand Salon de l'Hôtel de Ville en présence de Laurent VITTOUX, Directeur Régional de chez Orange et de son adjoint fin janvier.

Nous avons l'habitude de rappeler que la spécificité de la commune d'Avesnes est d'être une **cité administrative**. Les deux premiers mois de cette année 2015 ont été marqués par l'arrivée de deux personnalités marquantes pour notre chef-lieu d'arrondissement.

Le 19 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'Hôtel de Ville, en présence de nombreux élus et personnalités, **Mme Virginie KLES, notre nouveau sous-préfet. Mme le Sous-Préfet** est la première femme à occuper ce poste à la sous-préfecture d'Avesnes !

Le 2 février, nous avons salué l'arrivée du très jeune nouveau **Président du Tribunal de Grande Instance, Monsieur Matthieu DUCLOS.**

Nous leur renouvelons à tous deux nos souhaits de bienvenue à Avesnes-sur-Helpe, en espérant que l'un et l'autre trouvent dans **notre bel Avesnois un territoire attachant** qui leur permette d'exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions.

La prise de fonction de Madame le Sous-Préfet nous a permis de finaliser **la Convention de Coordination Police Municipale - Gendarmerie Nationale** courant février. Les deux corps travaillent désormais en étroite collaboration pour toujours améliorer votre vie au quotidien.

Cette coopération n'est en fait que l'une des émanations du travail de la commune réalisé avec la Gendarmerie. En effet, **un « audit sécurité »** nous a été présenté récemment par l'expert sécurité de la Gendarmerie ; les résultats de cet audit nous servent actuellement à travailler sur la rédaction du cahier des charges pour **la mise en place des caméras de vidéo protection** à certains endroits de la commune. Nous communiquerons sur ce projet en fonction des avancées du montage de dossier.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué l'action de notre Police Municipale pour faire **respecter les règles de stationnement.**

Le stationnement en zone bleue est autorisé (avec disque) pendant 1 h 30 (temps maximal autorisé par la loi). Au-delà de cette durée, vous risquez un procès-verbal ; de même vous serez verbalisé pour tout autre stationnement gênant ou dangereux, ou sur des places réservées aux personnes handicapées.

Sachez que **le produit de ces amendes de police est intégralement versé à l'Etat.** Le but n'est donc pas pour nous lucratif ; l'objectif est tout simplement de **rendre le stationnement fluide** pour un meilleur accès à tous les services et aux commerces du centre-ville.

Avesnes, cité administrative certes, mais aussi cité qui accueille un tissu associatif particulièrement dense. Nous saluons **la « renaissance » de l'association de handball** ; celle-ci était en sommeil depuis quelques années et son redémarrage a été permis grâce à la pugnacité d'une bonne trentaine de bénévoles. Nous leur souhaitons une pleine réussite autour de leur président Monsieur Jean BLARET.

Avril arrive à grands pas et la traditionnelle **Foire aux Mouches** s'annonce. 2015, année particulière car année d'anniversaire ! La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois organise cet évènement en collaboration avec nos services techniques municipaux pour que petits et adultes trouvent plaisir à se promener dans les allées et à profiter des animations proposées.

Nous souhaitons vivement vous y rencontrer comme chaque année bien sûr, mais **ce « millésime 2015 » est celui du 40ème anniversaire d'existence de cet évènement incontournable de l'Avesnois** ; alors pourquoi ne pas être encore plus nombreux cette année pour venir découvrir « les surprises » que l'on réserve à toute fête d'anniversaire ?

A très bientôt.

La Majorité Municipale.

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:46 Page4

Des services techniques proches de vous !

Marcel KRUG est entré aux services techniques au printemps 1993.
Il est le responsable logistique.

Serge BEN YAHIA est adjoint à la logistique et seconde Marcel dans la gestion des salles.
Il est au service de la commune depuis 2000.

Christopher VASSELIN est en contrat-avenir depuis un an et demi.
Il est affecté au service logistique.

Daniel DIEUDONNÉ travaille comme CUI depuis un an dans le service logistique

Secteur : Logistique

Secteur à l'activité toujours très intense, la logistique est un des piliers les plus importants des Services Techniques.

L'équipe se doit d'être **toujours présente** lors des manifestations dans la ville, et ce, **7j/7, 24h/24**.

Ainsi, l'année commence par la présentation des vœux du Maire début janvier, puis continue avec la livraison des denrées pour les « Restos du Cœur » chaque lundi. S'ensuit l'installation de la Foire aux Mouches en avril et les montages de podiums et autres scènes pour les fêtes de fin d'année scolaire.

En été, la logistique travaille avec **les communes voisines** pour le prêt des scènes lors des diverses manifestations estivales, sans compter la gestion de la Grande Ducasse d'Avesnes et de la Braderie-Brocante. L'automne laisse s'installer les concerts, les thés dansants, les expositions, la multi-bourse, activités qui viendront enrichir les sorties avesnoises en fin d'année.

Notons également que l'année se compose inlassablement de pièces de théâtre mensuelles, de prêts aux particuliers et aux associations, d'organisations pour les manifestations patriotiques, d'élections, etc.

Qu'en est-il du déneigement ?

En partenariat avec la commune d'Avesnes-sur-Helpe, les établissements HOURRIER travaillent activement à **l'entretien des grands espaces verts de la ville.** Clôtures, tailles et tontes sont au programme lors de leurs interventions.

Partenaire jusqu'au bout ! **Notre commune s'oblige à avoir des routes praticables,** dégagées de toutes neiges et verglas, pour permettre ainsi au double de citoyens attendu chaque jour, d'**accéder librement au pôle administratif** (Palais de Justice, Sous-Préfecture, Hôtel des Impôts et structures diverses) de notre ville.

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:47 Page5

Des services techniques proches de vous !

Bruno DUPALE répond présent depuis plus de 20 ans au service de la collectivité. Il intervient toute l'année pour nous enrichir de son expérience en termes de végétaux.

Bernard LEBECQ est embauché à la ville depuis 1998. Il prendra dans quelques mois une retraite bien méritée.

Secteur : Jardin

Si la ville se pare de ses meilleurs atouts les beaux jours venant, c'est en grande partie grâce aux agents spécialisés dans les jardins !

En effet, nos parcs et espaces verts se revêtent de fleurs, de plantes horticoles, et de buissons, disposés dans les rues, les parcs, les ronds-points, et donnent à **notre ville un élan de fraicheur.** Mais les jardins ne sont pas toujours une aire de repos... aussi les jardiniers de la ville sont **sans cesse sur le pied de guerre,** de la plantation à l'entretien (arrosage, taille...). Ils travaillent également, **au remplacement de fleurs suite aux incivilités !**

Lors de la période estivale, ces agents sont amenés à intervenir **7j/7 pour garantir à la collectivité, un embellissement. Cette équipe a sur ses épaules le bon fleurissement de notre commune,** et devient donc garante du charme pittoresque qui fait de notre ville un endroit où il fait bon vivre.

Le balayage, une question de citoyenneté !

La ville d'Avesnes-sur-Helpe mobilise tous les moyens pour offrir à ses habitants et visiteurs un cadre de vie agréable, mais le territoire est grand !

Certes aucun arrêté municipal n'a été pris pour contraindre un propriétaire d'entretenir l'espace situé devant sa maison : **la municipalité a préféré mettre en avant le mot civisme** plutôt que réglementation même si, ne l'oublions pas, le règlement sanitaire départemental prévoit, dans son article 99 que «les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies...et de balayer ou faire balayer...sur une largeur égale à celle du trottoir».
En tout état de cause, **partageons l'honneur d'habiter une ville propre** mais partageons aussi les **petits efforts à faire au quotidien**, comme :

- sortir ses poubelles le jour même du ramassage ou à défaut la veille au soir le plus tard possible,
- balayer son trottoir en cas de salissures,
- respecter le tri sélectif des déchets ménagers,
- ne pas jeter au sol les mégots ou chewing-gum ainsi que les papiers,
- ramasser les déjections canines sur le domaine public.

Ayez le geste éco-citoyen !

Pour résumer, la propreté est donc l'affaire de tous ! Nous faisons appel à la citoyenneté de tous les habitants et remercions ceux qui agissent déjà au quotidien afin d'aider les services techniques à maintenir propres nos rues et nos trottoirs.

Rendez-vous sur avesnes-su

Les élus, leurs délégations, et les réunions des Conseils Municipaux

Le Nouvel air : infos et images

Accueil | Découvrir Avesnes | Vie municipale | Une mairie à votre service | Centre socioculturel | Vitalité culturelle

ACTUALITÉS

ELECTIONS 2015

Des élections départementales...

En savoir plus...

PLAN DE VILLE

Un plan pour se repérer

AGENDA

Février, 2015

<	<<	Aujourd'hui			>>	>
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MÉTÉO

Avesnes-sur-Helpe

3°C

Prévisions météo

CINÉMA / CAMÉO

Retrouvez le programme des films et animations
du Caméo sur avesnes-sur-helpe.fr
INFORMATIONS TARIFAIRES

Tarif plein : 6,50€ plein : 5,50€

Carte d'Abonnement

Vos places de cinéma à tarif super réduit valable à toutes les séances.
Au cinéma + VITE ! et - CHER ! avec1 formule unique
5 places= 26€ + 1 place offerte
Carte valable 3mois (2 personnes par séancemaxi)
NOUVEAU :

Le mardi, c'est réduit 5,50€
(entrée à 4€ pour les moins de 14 ans)

VIVEZ DES EMOTIONS INTENSES AVEC LA **3D ACTIVE**
Majoration de 2€ sur les tarifs affichés pour les films en 3D

Les Ad'AP.fr

A la suite des Assises Accessibilité Universelle en Sambre Avesnois, la Délégation Territoriale de l'Avesnois de la DDTM accompagnée des associations propose :

une permanence
chaque lundi matin de 9h15 à 11h45
à la DDTM 8 Rue Gossuin,
59440 Avesnes sur Helpe.

"conseil et accompagnement"

sans rendez vous, sur la mise en place et le suivi du dispositif des Agendas d'Accessibilité programmé (Ad'Ap), à destination des :

commerçants, artisans, professionnels de santé, pour tout établissement recevant du public.

Merci de se présenter avec des photos : entrée, façade, aménagement interne, cheminement interne et/ou externe d'accès à l'établissement et/ou installation ouverte au public, parking si privé, ainsi que les plans correspondants(s'ils existent).
Chaque dossier sera traité pendant 15 mn maximum, sauf cas exceptionnels et complexes.

Pour en savoir plus : 1 site
http://lesadap.fr/

Une rubrique pour :

- Connaître les heures d'ouverture de l'accueil et des services.
- Obtenir un rendez-vous auprès du secrétariat du Maire.
- Savoir que faire de vos encombrants.
- Louer une salle municipale.
- Emprunter la navette gratuite dédiée aux personnes à mobilité réduite.
- Effectuer des démarches auprès du service urbanisme.
- Consulter les archives municipales.

Activités, animation découvertes arti tiques, loisirs : la vitalité culturel vous est présentée a travers du cinéma, c la bibliothèque, c l'école municipale c musique et des at liers mémoire.

En sorti ce w L'agenda des s des des

ır-helpe.fr

Commerces,
artisanat,
services médicaux et paramédicaux,
nouvelles enseignes,
unions commerciales

Avesnes-sur-Helpe est une ville dynamique

Sports et associations | Education, Formation | Une ville dynamique | Solidarité, Santé

Vous êtes à la recherche d'une association, d'une activité sportive,
Vous êtes membre d'une association

Cette rubrique est pour vous !

Des liens utiles !

LIENS PRATIQUES

Le menu CANTINE

Que faire de vos encombrants ?

AVESNES sur HELPE MARCHÉS PUBLICS

Communauté de communes Coeur de l'Avesnois

Vos démarches en ligne Service-Public.fr

Telepoints.info
Service d'information et d'accès au fichier national du permis de conduire

VIDÉO

Découvrir Avesnes-sur-Helpe

VIDÉO

Une **vidéo** pour découvrir Avesnes-sur-Helpe, ses richesses patrimoniales, son histoire, ses atouts culturels et sociaux, les nombreux services mais aussi son dynamisme économique...

Pour feuilleter le Bulletin Municipal en ligne !

vie de ir ce soir, eek-end vous propose pectacles, concerts, soirées...

Des actualités avesnoises

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:48 Page8

En Sous-Préfecture

L'arrivée de Mme le Sous-Préfet

Le 19 janvier, après une cérémonie aux monuments aux morts, **Virginie KLES** a été accueillie en mairie d'Avesnes-sur-Helpe par Marie-Annick DEZITTER.

Elle succède à Philippe CURE, nommé sous-préfet à Saint-Jean-d'Angély.

Ancien maire de Châteaubourg (Ille et Vilaine) pendant 13 ans et sénatrice pendant 6 ans, **Madame le sous-Préfet** connaît la fonction électorale : une expérience qu'elle compte bien mettre à profit pour mieux répondre aux attentes des élus de l'avesnois.

Au Tribunal d'Avesnes

Le Tribunal de Grande Instance a accueilli son nouveau Président

Matthieu DUCLOS a pris le 2 février ses fonctions de Président du Tribunal de Grande Instance d'Avesnes-sur-Helpe. Il succède à Claude CZECH, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Au cours de l'audience solennelle qui a marqué son arrivée, **Jean-Francis CREON, Procureur** a annoncé quelques chiffres évocateurs des affaires pénales dont un taux d'élucidation en hausse.

A 36 ans Matthieu DUCLOS va devoir faire face à un sous-effectif de 25% inférieur à celui qui lui serait nécessaire : un chiffre malheureusement homogène sur toute la france. Mais nul doute que Matthieu DUCLOS, que l'on dit passionné par son métier de magistrat, saura répondre aux attentes des habitants de sa juridiction.

Signature d'une convention

Une collaboration entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale

Le 11 février 2015, en présence de Elodie BUGUEL, substitut du Procureur et Joël KERLEAU, chef d'escadron, Mme le Sous-Préfet et Mme le Maire d'Avesnes/Helpe, ont signé **une convention relative à la collaboration entre Police Municipale et Gendarmerie Nationale**

Le Maire d'une commune incarne dans notre droit, la **première autorité de police**. Il possède des pouvoirs étendus en matière de police administrative générale afin d'assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la tranquillité et la salubrité publique.

Le Maire est chargé de la Police Municipale, sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département.

La Police Municipale d'Avesnes/Helpe compte **deux agents.** Leur mission s'inscrit dans le cadre d'une **police de proximité,** ce qui nécessite une étroite coordination avec les services de la Gendarmerie Nationale.

Cette **collaboration** se formalise aujourd'hui par la signature d'une convention de coordination entre notre Police Municipale et les forces de sécurité de l'État, précisant la nature et les lieux des interventions des agents de la Police Municipale. Elle détermine les modalités selon lesquelles **ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'Etat.**

Un nouvel office de Tourisme pour le Cœur de l'Avesnois

Les offices de tourisme font peau neuve dans la communauté de communes du cœur de l'Avesnois.

En effet, depuis le 1er janvier 2015, l'office de tourisme du Cœur de l'Avesnois a été créé en lieu et place des offices de tourisme d'Avesnes-sur-Helpe, Sars-Poteries et Solre-le-Château.

Celui-ci a pour mission première de faire du tourisme un outil pour le développement économique du territoire, notamment à travers l'accueil et l'information des touristes et habitants, la promotion du territoire, la mise en réseau des acteurs, l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de développement pour le territoire...

Côté accueil, les bureaux d'accueil touristique d'Avesnes-sur-Helpe, Sars-Poteries et Solre-le-Château restent ouverts pour vous offrir les meilleures idées de sorties.

Côté nouveauté :
Téléchargez dès à présent l'application Baladavesnois et le parcours " En fagne de Solre ". Celui-ci vous invite à la découverte du patrimoine local à travers un parcours à vélo de 35 kilomètres. De nombreux jeux ponctueront votre aventure. L'application Baladavesnois est gratuite et compatible sur IOS et Androïd.
Rens. www.tourisme-avesnois.fr

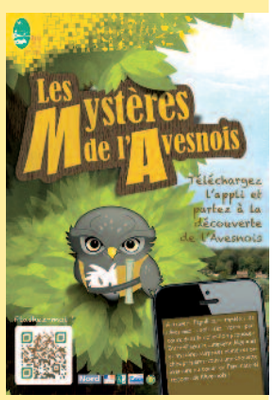

Votre contact : Pierre Labonté, responsable tourisme à la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois - tourisme@coeur-avesnois.fr - www.coeur-avesnois.fr

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:48 Page9

Retour en images sur...

La galette des rois aux ateliers mémoire

Pour respecter la tradition, Marie Annick DEZITTER, Maire, et son adjointe Marie Noëlle JACQUEMIN ont offert la galette des rois aux fidèles participants des "Ateliers Mémoire" le mardi 13 janvier (1 seul groupe) et le mardi 20 janvier (3 groupes).

Le mardi 13 : la reine et le roi étaient Nicole et Jean Michel.

Le mardi 20 : les reines et le roi étaient Maryse, Christiane et Jean Philippe.

Le Nouvel Air

ATELIER

Massage Bébé

A partir du 10 mars 2015
Mardi de 10h00 à 11h30

Papa, Maman,
Rencontrez votre enfant différemment !
Session de 5 séances
pour s'initier au massage Bébé
Centre Socio- Culturel
26 bis rue des prés
59440 Avesnes sur Helpe
Tél : 03.27.61.25.17
Nombre de places limité
Prévoir une serviette et un plaid pour le confort de bébé

Gratuit

Quoi de neuf à la BIBLIOTHÈQUE ?

Animations

- **Café des lecteurs :**
  Le jeudi 2 avril, 14h
- **Communications :**
« Le borinage à travers les arts »,
samedi 18 avril, 14h30
- **Voyage culturel à Mons :**
Expo « Van Gogh au borinage » : samedi 25 avril

Renseignements pratiques

Pour s'inscrire, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres, ouverts à tous et gratuits. Le prêt à domicile réservé aux usagers dument inscrits est également gratuit.
Horaires : Lundi : 13h 30 - 18h
Mardi,MercrediJeudi,Vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 18h
Samedi : 9h-12h / 13h30 - 16h30
Prêts à domicile : Un service de prêt à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite est organisé périodiquement. Réservations possibles.

Tél: 03 27 56 57 23 -e.mail : jmpiron@cœur-avesnois.fr

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales

Vous habitez Avesnes-sur-Helpe et êtes inscrits sur les listes électorales : vous pouvez voter! **N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité!**

Attention : modification d'un bureau de vote!

Le bureau de vote n°4 situé dans les préfabriqués, rue des Près est transféré dans la cour de l'école de la rue des Près (n°24).

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:48 Page10

CONCOURS PHOTO

organisé par l'Office de Tourisme du Coeur de l'Avesnois

Décrivez-nous votre Avesnois : patrimoine architectural, naturel, immatériel, l'Avesnois affectif...

ouvert à tous les photographes amateurs

Jusqu'au 29 mars 2015

Envoyez 2 à 5 photos et vos coordonnées à tourisme@coeur-avesnois.fr

12 photographies seront sélectionnées par le Jury pour être exposées dans les bureaux d'accueil de l'Office de Tourime et lors des 40 ans de la Foire aux Mouches, les 10, 11 et 12 avril 2015.

Prix : pour le premier, une balade d'1h en buggy pour 2 personnes (Avesnois Buggy Evasion, Solre le Château, valeur 80 €), pour le deuxième, un baptême d'ULM (Never Stop Flying, Flaumont-Waudrechies, valeur 60 €) et pour le troisième, une balade en calèche pour 2 personnes (Elevage des Fayts, Grand-Fayt, valeur 20 €)

Remise des prix : le samedi 11 avril 2015 à la Foire aux Mouches au Stand de l'Office de Tourisme du Coeur de l'Avesnois

Infos et réglement du concours sur www.coeur-avesnois.fr - Tél. 03 27 56 11 86

Les photos doivent être prises sur le territoire de la 3CA

Coeur de l'Avesnois

En bonne santé, je donne mon sang !

Vendredi 10 avril, salle des fêtes
Vendredi 12 juin, salle de la Brasserie
De 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 17h45

Secours Catholique

Accueil des personnes en précarité :

L'équipe d'Avesnes-sur-Helpe est solidaire

- Vous êtes sensibilisé à des valeurs de solidarité, d'aide envers les personnes en situation de pauvreté et d'isolement? Nous aussi!
- Vous recherchez de la convivialité autour d'une équipe investie dans de multiples activités? Nous sommes là!
- Vous avez un peu de temps à consacrer à aider votre prochain?

Tout un panel d'activités vous est proposé et correspond forcément à vos disponibilités!

- Vous avez le sens de l'accueil et de l'écoute?

Nous aussi, notre mission est l'accueil inconditionnel de toute personne!

Le secours catholique est là pour vous accueillir dans l'une de ses équipes !

La force du Secours Catholique est son réseau de bénévoles !

Contact : Mélanie, animatrice Sambre Avesnois Mormal (Tél. : 06 84 21 04 08)

LIBRE EXPRESSION

AVESNES AUTREMENT - Opposition municipale - La volonté de changer

Madame le maire nous a informé par courrier recommandé qu'elle refusait d'insérer notre texte dans le bulletin municipal de décembre.

Malgré les modifications apportées à celui-ci et l'envoi dans les délais impartis, ce dernier n'a pas été imprimé.

Nous engagerons donc un recours auprès de madame le sous préfet.

Elle a jugé utile, dans le dernier bulletin de rappeler le recours effectué par notre liste « Avesnes- Autrement ».

En effet l'équipe en place a bien remporté ces élections mais a quel prix et avec quels moyens !!!

Aujourd'hui, au vu de la décision prise par le tribunal administratif concernant notre recours nous sommes en droit de nous interroger ?

Suite aux commissions finances auxquelles nous avons participé, il nous a bien été confirmé par l'adjoint aux finances que la situation financière de notre commune était très tendue, que nous avions un endettement très important…

Les finances seront d'autant plus tendues de par la situation actuelle avec la baisse des subventions et dotations aux collectivités.

En ce début d'année les subventions 2014 aux associations avesnoises n'étaient toujours pas versées à certaines faute de trésorerie.

Enfin lors de sa réunion du 27 novembre dernier le conseil d'administration du centre communal d'action social, la majorité municipale a décidé de modifier son aide concernant les bons d'alimentation qui dorénavant seront ponctuelles, alors que l'on sait que ces familles sont de plus en plus dans la difficulté quotidienne.

Pour rappel la cérémonie des vœux a coûté 25000 €(un choix politique !!!)

Nous continuerons d'être à l'écoute et à la disposition de chacun.

Les membres de la liste « Avesnes Autrement » .

www.avesnes-autrement.fr

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:49 Page11

Les 10-11-12 avril 2015

La Foire aux Mouches fête ses 40 ans !

La Foire aux Mouches est une foire artisanale et commerciale classique, avec une connotation touristique

1975

Hier matin, par un temps favorable
M. ANSQUER, MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT, A INAUGURE LA PREMIERE FOIRE-EXPOSITION D'AVESNES
BELLE JARDINIERE
JAMIN

Créée en 1975 par l'Union Commerciale d'Avesnes, elle a été traditionnellement inaugurée soit par une personnalité politique ou économique.

En 1975, la première édition accueillit Monsieur Vincent ANSQUER, alors Ministre du Commerce et de l'Artisanat

1980

UNE TEMPETE DEVASTE LA FOIRE AUX MOUCHES
AVANT
Préparer l'avenir
PENDANT
APRES

Malheureusement, en avril 1980, un mini-ouragan emporta la veille de l'ouverture le chapiteau abritant la Foire, ce qui entraîna bien entendu son annulation, et faillit en amener sa disparition. Ses conséquences empêcheront que la foire ne se renouvelle en 1981 et 1982.

années 80

Celle-ci ne fut en effet organisée à nouveau qu'en 1983, mais cette fois-ci sous l'égide de la ville d'Avesnes sur Helpe et dans des locaux en « dur » (Bastion).

A l'invitation de Monsieur Arthur MOULIN, alors Sénateur-Maire d'Avesnes sur Helpe répondirent notamment en 1985 Monsieur Jacques CHIRAC Maire de Paris, et en 1987 Monsieur Alain JUPPE Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie des Finances et de la Privatisation, chargé du budget.

1996

Depuis 1996, le contenu de la Foire a été profondément modifié :
- la recherche chaque année d'exposants commerciaux nouveaux,
- la présence d'artisans qui travaillent « en direct » devant le public,
- une forte connotation touristique avec mise en valeur des produits du terroir,
- des animations renouvelées chaque année,
- la participation des agriculteurs depuis 2010

2011

Depuis 2013, la Foire aux Mouches est désormais organisée par la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois sous la présidence de Monsieur Alain POYART, Maire honoraire d'Avesnes-sur-Helpe.

2013

BULLETIN MUNICIPAL-12.3 - Xpress 8_Mise en page 1 12/03/15 12:49 Page12

L'Agenda de Wédric

Vendredi 24 avril 2015

Salle des fêtes - 20h30

Concert

donné par

la «Maîtrise boréale»

sur le thème de la comédie musicale

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2015

Maison du Chanoine

Journées Eurorégionales des Villes Fortifiées

Visites : le 25 avril à 19h : «Marche nocturne» et le 26 avril, à 15h : « A la découverte de l'architecture fortifiée »

Animations les 25 et 26 avril : « Sur les pas de Vauban »

Exposition photographique organisée par « Les amis de Wédric » sur le thème des fortifications d'Avesnes,du 24 avril au 17 mai

Samedi 9 mai 2015

Salle Wédric - 10h

Festival de Majorettes

Samedi 23 mai 2015

Salle des fêtes - 20h30

Concert de Printemps

de l' Harmonie Municipale

Samedi 6 juin 2015